

DEPLACEMENTS

Le pont Bacalan Bastide à l'affiche

Le pont Bacalan Bastide constitue la tête d'affiche de cette séance plénière, avec pas moins de 7 délibérations soumises à l'approbation des élus communautaires. Avec cet ensemble de décisions, le compte à rebours relatif à la réalisation de cet ouvrage se poursuit. On retrouve, au fil des dossiers :

- l'autorisation de signature du marché avec le groupement GTM GCS, pour un montant de 117,65 M€TTC (valeur janvier 2004),
- le lancement de deux enquêtes publiques - enquête publique au titre de la loi sur l'Eau et enquête publique en application de la loi du 12 juillet 1983, dite loi Bouchardeau, qui a vocation à analyser l'impact du projet en matière de circulation, bruit, pollution d'air, navigation, hydrologie, ainsi que sur un plan économique et social - plus l'adoption du projet définitif (cf. dossier joint),
- la mise en oeuvre de conventions avec l'Etat, la Région Aquitaine et le Conseil général de la Gironde, qui permettent d'entériner les participations financières respectives de ces trois institutions. La contribution de l'Etat s'élèvera ainsi à 18,24 M€ alors que la Région s'engagera de son côté à hauteur de 15,24 M€ et le Conseil Général sur un montant de 18 M€

Concernant le calendrier - susceptible de bouger encore à ce stade du projet - on rappellera que l'enquête publique devrait se dérouler dans le courant du deuxième trimestre 2007 et le chantier démarrer pendant l'été 2008. L'achèvement des travaux est toujours prévu en 2011.

FINANCES

Les orientations générales du budget 2007

Le contexte externe

Le débat sur les orientations générales du budget s'appuie sur les éléments de conjoncture économique et le projet de loi de finances 2007, qui placent la Communauté Urbaine dans un environnement toujours « tendu » :

- volonté de l'État de limiter ses concours financiers aux collectivités locales, qui assurent pourtant la majeure partie de l'investissement public en France,
- incertitudes sur la réforme de la taxe professionnelle, qui risque de priver la CUB de la moitié de ses marges de manœuvre fiscales.

Un programme d'investissement chiffré à 1,601 milliard d'euros sur 5 ans

Les secteurs prioritaires d'intervention, affirmés par M. le Président - transports et déplacements, économie et attractivité de la métropole bordelaise, politique foncière et logement, environnement et qualité de vie - bénéficient d'un effort soutenu, sans que les domaines plus « traditionnels » soient oubliés : ***le programme pluriannuel d'investissement 2007 - 2011 devrait s'élever à 1,601 milliard d'euros, cela représente près de 320 millions d'euros mobilisés en moyenne sur chacune des cinq prochaines années.***

- 467 M€ en faveur de la voirie (29 % des crédits) qui se taille la part du lion, avec 116 M€ affectés à la réalisation pont Bacalan - Bastide...,
- 432 M€ pour les transports urbains (tramway + bus, 27 % des crédits), dont 289 M€ pour le seul programme de la deuxième phase du tramway. Des crédits seront également affectés à l'amélioration de la vitesse commerciale des bus sur les lignes structurantes,
- 217 M€ pour l'assainissement (14 % des crédits), incluant la poursuite du programme de mise aux normes des stations d'épuration,
- 209 M€ réservés au domaine de l'urbanisme et de l'habitat (13 % des crédits), avec notamment 110 M€ inscrits dans les programmes de ZAC, PAE ou la restructuration des centres bourgs et 67 M€ pour la politique de la ville et le logement,
- 87 M€ pour le développement économique, poste qui continue de monter en puissance puisqu'il a quasiment doublé depuis 2005,
- 58 M€ pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, avec notamment des crédits pour la mise en œuvre du Plan Recyclage.

Les grandes lignes du budget 2007. Les recettes

. En l'état actuel des données qui ont servi à l'élaboration de ce budget, le taux de taxe professionnelle (25,52 %) devrait rester inchangé pour la onzième année consécutive. Ce taux sera voté en mars prochain, mais il n'en demeure pas moins qu'il existe sur ce point de nombreuses incertitudes, en raison notamment du projet de réforme de la taxe professionnelle, dont les associations d'élus ont demandé le report. En 2007 pour mémoire, la Cub abordera la septième année d'unification des taux de TP.

. **Le produit du versement transport devrait atteindre 112,5 M€ (+ 3,5 %)**, avec un taux de VT stable à 1,80 %. Les recettes d'exploitation du réseau de transports continuent de croître : 35,4 M€ contre 32,4 M€ en 2006 (+9%).

. **Le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** devrait connaître une progression d'environ 3 % (65 M€), sans évolution des taux mais par simple « effet bases ».

. **Comme en 2006, l'évolution des concours financiers de l'État devrait rester inférieure à celle de l'inflation** : + 0,68 % d'évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) globale de la CUB (+ 1,09% en 2006).

Les grandes lignes du budget 2007. Les dépenses

. **En léger repli par rapport à 2006 (410 M€), parce que mieux ajusté au rythme réel de dépense, le programme d'équipement 2007 devrait atteindre un montant de 397 M€**. Ce programme serait financé à 50 % par l'emprunt (194 M€ au total, près de 89 M€ sur le budget principal).

- transports (174 M€), dont 149 M€ affectés à la deuxième phase du tramway et 1 M€ pour le lancement des études de la troisième phase,
- voirie (74 M €), avec 13 M€ consacrés aux travaux d'intérêt communautaire, 19,6 M€ aux opérations d'initiative communale, et 14,5 M€ pour les travaux associés au tramway,
- urbanisme et habitat (43 M€), avec notamment 13 M€ affectés à la politique de la ville et près de 9 M€ à la constitution de réserves foncières,
- assainissement (34 M€), incluant 21 M € dévolus au traitement des eaux usées et 13 M€ aux eaux pluviales,
- développement économique (27 M€), dont 7 M€ en faveur des Sites d'Intérêt Métropolitain de Bassens aval ou Blanquefort,
- aménagement des quais (12 M €),
- environnement et déchets (13 M€), avec notamment 1 M€ pour le lancement d'un Plan Climat et 2 M€ pour les cheminements doux,
- patrimoine communautaire (15 M€),

. **L'autofinancement augmente légèrement, puisqu'il devrait représenter 26% des recettes de fonctionnement, contre 25,8% au BP 2006.**

L'évolution des dépenses de fonctionnement reste maîtrisée : +1,5 % pour les charges courantes (inférieur à l'inflation), + 3% pour les charges de personnel, + 4% pour la contribution forfaitaire d'exploitation du réseau de transports en commun (124 M €), +2,1% pour la contribution au SDIS (51,6 M €)...

. **L'annuité de la dette devrait continuer de diminuer, pour s'établir à environ 72,7 M€** : elle est globalement stable par rapport à l'année précédente. Cependant, après une diminution constante de l'encours depuis 1993, 2007 marquera le redémarrage d'un nouveau cycle d'emprunt pour la CUB (2^{ème} phase du tram). Ainsi, l'encours devrait passer de 397 M€ fin 2005 à 475 M€ fin 2006. Cette situation est examinée avec d'autant plus d'attention que les taux d'intérêt ont repris, depuis quelques mois, un mouvement à la hausse.

. **La dotation de solidarité communautaire versée aux communes devrait progresser de 10% pour être portée à 27,5 M€**, faisant de la CUB l'une des communautés urbaines les plus « redistributrices » (41 €/ habitant en dotation de solidarité).

DEPLACEMENTS

Ajustement des coûts pour la réhabilitation du pont principal des écluses à Bordeaux Bacalan

Le Conseil valide l'ajustement du coût de réhabilitation du pont principal des écluses à Bordeaux Bacalan. Le coût prévisionnel des travaux est arrêté, à l'issue des études d'avant projet, à un peu plus de 3 M€HT - intégration d'un éclairage d'ambiance qui n'était pas prévu au départ, augmentation du coût de la construction métallique... - alors que le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre s'établit de son côté à 0,22 M€ Pour mémoire, le nouveau tablier du pont sera élargi à 10,50 m, de façon à permettre le passage des tramways et l'organisation des circulations routières, cyclables et piétonnes.

tbc. Le rajeunissement des bus en marche

En phase avec ses objectifs de rajeunissement du réseau de bus - l'âge moyen du parc ne doit pas dépasser 7 ans - la Communauté urbaine va consacrer plus de 13,3 M€HT à l'achat de nouveaux véhicules. Cette opération est placée sous le signe de l'exemplarité puisqu'il s'agit, pour l'essentiel, d'autobus roulant au GNV, dans leur totalité climatisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le détail :

- 8 bus articulés GNV (4,3 M€),
- 20 bus standard GNV (6,7 M€),
- 10 bus à gabarit réduit (2,3 M€).

Le stationnement à la loupe

La publication du tableau de bord 2005 de l'observatoire du stationnement s'avère, comme à l'accoutumée, riche d'enseignements. Concernant le stationnement payant sur voirie, les situations apparaissent contrastées : progression des recettes (horodateurs + PV) à Bordeaux, progression des recettes PV à Mérignac, baisse générale des résultats à Pessac (période de travaux importants dans le centre-ville) et Le Bouscat. Du côté des parcs publics de stationnement, la plupart des indicateurs sont en revanche à la hausse, avec notamment une évolution positive de la fréquentation (+ 5,9 %), pour la première fois depuis 2001. Autre tendance favorable : une progression globale des abonnements (+ 141 abonnés), encore plus notable pour les abonnements résidents (+ 300).

Le PDE de la Cub met les transports en commun dans son moteur

Après avoir institué un plan des déplacements des employés (PDE) en 2001, la Communauté urbaine passe la vitesse supérieure sur ce dossier. Deux nouvelles mesures sont actées qui se proposent, pour les déplacements domicile - travail, de mettre un frein à l'usage de l'automobile par les salariés de la Cub : prise en charge de l'abonnement au réseau tbc des agents de la Cub d'une part, redéfinition des règles d'attribution des cartes de parking, d'autre part.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un partenariat entre la Cub et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)

Soucieuse d'investir le champ de l'économie sociale et solidaire, la Communauté urbaine décide d'épauler l'action de la CRESS Aquitaine, à hauteur de 25 000 €

Principaux objectifs : promouvoir ce secteur d'activité à l'échelle de l'agglomération, faire émerger le potentiel d'innovation des différentes filières d'activités, accompagner et pérenniser les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

URBANISME

Développement urbain à l'étude sur Bruges et Le Bouscat

Différentes études d'urbanisme sont simultanément lancées sur Bruges et Le Bouscat :

- la libération prochaine de 23 ha dans le quartier Ausonne à Bruges motive le lancement d'une étude préalable d'aménagement. La commune souhaite par ailleurs affiner ses projets sur le secteur d'activité Terrefort, à l'occasion du déménagement de la 7^{ème} circonscription de voirie de la Cub,
- le centre du Bouscat fera l'objet d'une étude pré opérationnelle d'aménagement qui devrait conduire à la mise en place d'un PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble).

Programme modifié pour la ZAC des Quais à Floirac

43 ha à urbaniser en cœur d'agglomération, exemplarité en matière de mixité sociale et exigence de qualité environnementale : la ZAC des Quais à Floirac devrait s'affirmer, dans les années à venir, comme une des principales têtes d'affiche de l'urbanisme local.

S'appuyant sur une nouvelle étape de concertation et les objectifs du plan d'urgence pour le logement, les élus communautaires décident notamment de revoir le programme de construction à la hausse : 955 logements devraient ainsi voir le jour dans ce secteur, soit à peu près le double de ce qui était initialement prévu. Ce nouveau quartier, qui devrait également accueillir des activités économiques portera par ailleurs la marque de nouvelles préoccupations environnementales : certification spécifique des logements, édification d'une ville jardin respectueuse de l'identité du territoire, priorité donnée aux déplacements alternatifs à l'automobile, gestion « douce » de l'eau... La Communauté urbaine investira environ 10 M€ dans cette opération par ailleurs estimée à plus de 40 M€